



CONDITIONS GENERALES DE VENTE - ATELIERS BILINGUES

PREAMBULE

Pour accompagner les enfants dans la construction d'un bilinguisme harmonieux, DULALA propose des ateliers pour enfants bilingues (actifs ou en devenir) et âgés de 3 à 6 ans et de 6 à 8 ans. Des activités ludiques adaptées à l'âge des enfants dans le groupe (chansons, lectures et discussions d'albums, boîtes à histoires, jeux collectifs...) permettront aux enfants de développer leur vocabulaire et renforcer la communication dans leur « autre » langue.

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre l'association DULALA et les familles souhaitant inscrire leurs enfants aux ateliers bilingues.

Toute inscription et recours aux prestations délivrées par DULALA impliquent l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément

SERVICES

Les prestations sont délivrées sous forme de séances d'animation en plusieurs langues dispensées dans des locaux loués ou mis à disposition de l'association DULALA.

Le déroulement des ateliers varie en fonction de l'intervenant et de l'âge des enfants dans le groupe. L'association s'engage à recruter et former un/e intervenant/e avec une maîtrise de la langue de l'atelier comparable à celle d'un locuteur natif.

L'inscription aux ateliers peut se faire sur une base semestrielle ou annuelle.

Le nombre d'enfants dans chaque groupe peut varier entre 5 et 12. L'association se réserve la possibilité d'annuler un atelier si le nombre minimum n'est pas atteint moyennant une information communiquée aux familles au moins une semaine à l'avance. Dans le cas d'un atelier annuel ou semestriel annulé du fait de l'association DULALA, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé.

Si cette annulation intervient en cours d'année, le remboursement se fera au prorata des séances restantes. Dans le cas d'une séance annulée, elle est alors reportée à une date ultérieure choisie ; en cas d'impossibilité de report d'une séance annulée du fait de l'association DULALA, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé.

Les parents ou accompagnateurs sont invités à laisser l'enfant dans les mains de l'intervenant et ne pourront pas assister à la séance afin de faciliter les échanges entre les enfants et l'animateur de DULALA.

PAIEMENTS

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription. Le paiement est réalisé par chèque, chèques loisirs du comité d'entreprise, ou virement bancaire. Le règlement par chèque peut s'effectuer en une seule fois pour une inscription semestrielle ou en trois fois pour une inscription annuelle en divisant le montant total en 3 et en envoyant les 3 chèques ensemble. Ces chèques seront encaissés : Le 15 octobre, le 15 janvier, le 15 mars.

ATTENTION : suite au changement de réglementation qui réduit la validité des chèques à 6 mois, merci de dater les chèques ainsi : 15 octobre, le 15 janvier et le 15 mars.

Le règlement doit comporter au moins **2 chèques ou deux virements** :

- Le premier pour l'**adhésion pour l'année scolaire en cours de 20€**, si non acquittée (et valable pour toute la famille). Elle est obligatoire et non remboursable.

- Le deuxième pour le **coût de la participation de votre ou de vos enfant(s) à l'atelier bilingue**.

INSCRIPTION

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées au point ci-dessus.

Vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire sur l'inscription du deuxième enfant.

RESILIATION

Il est possible d'annuler l'inscription après la première séance, dans ce cas, seulement le montant de l'adhésion ne sera pas remboursé. Au-delà aucun remboursement ne sera possible.

NON SOLLICITATION

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/ les intervenants pédagogiques salariés de DULALA et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par l'association DULALA.

DROIT A L'IMAGE

DULALA est autorisée, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de DULALA ou dans les grands médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

MATERIEL – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout matériel (livres, revues, matériel informatique...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par DULALA reste sa propriété exclusive.

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet DULALA sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de DULALA.

ASSURANCE

DULALA est régulièrement assurée au titre des prestations fournies en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, DULALA ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants.

Dans le cadre de leurs activités dans les centres, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits aux ateliers de DULALA.

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de DULALA.

JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.